



+ de **80**
Communes disposants du
service de Conseil en Énergie



80 Élus répartis en 4 collèges
représentant l'ensemble
de la Savoie.

4 144 km
de réseau Moyenne Tension (HTA)

348 506
points de livraison (PDL)

5 726 km
de réseau Basse Tension



À vos côtés dans vos projets

SDES, SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE
Bâtiment le 3D - 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Tèl : 04 79 26 42 10
Mail : sdes@sdes73.com



sdes73.com



Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) a été créé en 1996, pour répondre au besoin des communes savoyardes de s'unifier et de stabiliser la distribution d'électricité (prix, volume, période de distribution, etc.). Le SDES devient alors l'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Électricité (AODE) sur le département de la Savoie pour les 244 communes lui ayant délégué la compétence en la matière. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui la concession.

Depuis le SDES a progressivement élargi ses compétences pour répondre aux besoins des collectivités et aux enjeux sociétaux. Aujourd'hui le SDES propose un accompagnement technique et financier sur diverses missions telles que l'enfouissement des réseaux secs, la performance énergétique de l'éclairage public, la rénovation énergétique du patrimoine bâti, la production d'énergie renouvelables mais aussi la mobilité électrique.



Électricité

Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité : propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité de 244 communes de Savoie, le SDES concède l'exploitation de son réseau à Enedis qui assure la distribution d'électricité aux communes adhérentes.

Enfouissement de réseaux secs : résorption d'ouvrages inesthétiques (cumul de câbles sur de nombreux poteaux le long des rues) par l'enfouissement des réseaux électriques, télécom et d'éclairage public. Ces travaux participent aussi à la fiabilisation et au renforcement des réseaux.

Achat groupé d'électricité : pour les collectivités et établissements publics de Savoie (soit 2/3 des communes du département et 180 Giga Watt heure par an). Cela permet la sécurisation des procédures de consultation, la définition d'une stratégie d'achat adaptée aux besoins des collectivités locales et de bénéficier de l'effet de mutualisation sur les prix et les services.



Mobilité électrique

Schéma directeur de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) : conduit et financé par le SDES pour assurer une cohérence dans l'implantation des bornes de recharges ouvertes au public. Il permet de répondre aux besoins des territoires en perspectives des grands enjeux futurs.

Bornes de recharges pour véhicules électriques : implantation de bornes adaptées au besoin du territoire, intégrées au réseau eborn couvrant 11 départements du Sud-Est de la France.



Éclairage public

Éclairage public : diagnostic et aide aux travaux d'investissement de rénovation du parc des collectivités pour une réduction des consommations. Accompagnement dans le chiffrage, la hiérarchisation des actions de rénovation ainsi que les financements associés.



Transition énergétique

Audit énergétique : études énergétiques complètes sur les bâtiments publics (mairie, école, piscine, etc.), aide à la mise en conformité avec le décret tertiaire et élaboration d'un programme d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les factures énergétiques.

Rénovation des bâtiments : financement pour la rénovation partielle ou globale d'un bâtiment en faveur d'économies d'énergie.

Énergie renouvelable : accompagnement technique et financier pour la réalisation d'études de faisabilité pour tout type de projet de production d'énergie renouvelable (solaire photovoltaïque, réseaux de chaleur, petite hydroélectricité, etc.).

Chaleur renouvelable : dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable passé avec l'ADEME, le SDES finance les projets de chaleur renouvelable dans les phases d'étude et de réalisation grâce à une enveloppe Fonds Chaleur territorial. Pour les territoires de Pays de Maurienne et de Cœur de Savoie uniquement. *

Conseil en énergie : mise à disposition, pour les petites et moyennes communes, des compétences de techniciens spécialisés pour élaborer une politique énergétique maîtrisée.

Valorisation des CEE : le SDES prend en charge la constitution des dossiers et le dépôt des Certificats d'Économie d'Énergie afférents ainsi que leur valorisation financière pour les travaux d'amélioration énergétique des collectivités.

Autoconsommation collective : développement et accompagnement des projets pour les communes du département. Le SDES accompagne les collectivités dans la mise en place du projet et la gestion des opérations (clé de répartition des contractualisation, centralisation, logiciel de suivi, etc.).

*d'autres collectivités portent ces projets sur le reste du territoire rendez-vous sur www.sdes73.com pour en savoir +

2013

Le SDES exerce la maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux secs

2017

Création du service de conseillers en énergie pour les petites et moyennes communes

2022

Validation du SDIRVE & Premiers transferts de compétences IRVE des communes vers le SDES

2015

1er groupement d'achat d'électricité pour 159 communes adhérentes

2018

Mise en service de la première borne de recharge pour véhicule électrique

1996

Création du SDES avec deux missions historiques la concession et l'enfouissement

2023

Signature d'un Contrat de Chaleur Renouvelable avec l'ADEME